

L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

FAITS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 22 mars 2016

RAPPORT DE LA DIRECTION

Le Conseil d'administration a reçu le rapport de gestion écrit de la directrice générale pour la période du 7 novembre 2015 au 3 mars 2016 accompagné de la lettre à la SCHL pour le quatrième trimestre 2015 détaillant la performance de l'Agence, ainsi que le risque et l'état de conformité de nos clients. Le Conseil avait également la réponse de la SCHL à nos rapports du quatrième trimestre. Une discussion a eu lieu sur les conséquences des changements dans les normes de vérification pour les clients insolvable. La directrice générale a ensuite répondu aux questions des administrateurs et a parlé de l'amélioration de la situation de trois coopératives d'habitation et des mesures destinées à aider d'autres coopératives en difficulté. La directrice des opérations a ajouté quelques mots sur l'importance de créer de nouveaux plans d'immobilisations pour ces clients et de les mettre à jour régulièrement.

FINANCES

Sur recommandation du Comité des finances et de la vérification, le Conseil a approuvé les états financiers vérifiés de 2015 et a accepté de recommander au membre le renouvellement du mandat de Marciel Lavallée comme vérificateur externe pour 2016. Le Conseil a également approuvé les états financiers internes pour la période se terminant le 31 décembre 2015 et a convenu de prolonger les ententes actuelles avec les fournisseurs externes de services de tenue de livres et de comptabilité, ainsi que de gestion de TI jusqu'au 30 juin 2016. En juin, la direction présentera au Conseil une recommandation pour continuer chacun des services. D'autre part, le trésorier a présenté un rapport sur l'auto-évaluation du Comité des finances et de la vérification effectuée plus tôt dans la journée.

GOVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES

Sur recommandation du Comité de gouvernance et des ressources humaines, le Conseil a examiné et approuvé un certain nombre de révisions aux politiques de l'Agence concernant la protection des renseignements personnels, la confidentialité et l'accès à l'information. Les administrateurs ont reçu le rapport de vérification de conformité de 2015 qui indique que l'Agence se conformait, à tous égards importants, aux clauses vérifiées de son entente avec la SCHL. Sur recommandation du Comité, le Conseil a autorisé le versement au personnel admissible d'une prime d'encouragement pour 2015 fondée sur l'atteinte de tous les principaux indicateurs de rendement fixés par le Conseil pour l'année. La vice-présidente a présenté un rapport sur l'auto-évaluation du Comité effectuée plus tôt dans la journée.

Faits saillants de la réunion du Conseil d'administration

Le 22 mars 2016

Page 2

Le Conseil a rencontré la directrice générale pour recevoir son rapport annuel sur la planification de la relève et pour examiner sa performance de 2015. Les membres du Conseil se sont ensuite réunis à huis clos pour approuver la prime de rendement de la directrice générale pour 2015 et déterminer son salaire pour 2016, et pour procéder à l'évaluation bisannuelle du Conseil de son propre rendement.